

5664/14

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
Le 31 janvier 2014

Enregistré à la Présidence du Sénat
Le 31 janvier 2014

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination de trois membres danois et de cinq suppléants danois du Comité des régions

E 9034



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 24 janvier 2014
(OR. en)**

5664/14

CDR 8

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de trois membres danois
et de cinq suppléants danois du Comité des régions

DÉCISION DU CONSEIL

du

portant nomination de trois membres danois et de cinq suppléants danois du Comité des régions

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement danois,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 22 décembre 2009 et le 18 janvier 2010, le Conseil a adopté les décisions 2009/1014/UE et 2010/29/UE portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2010 au 25 janvier 2015¹.
- (2) Trois sièges de membres du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin du mandat de M. Knud ANDERSEN, M. Jens Arne HEDEGAARD JENSEN et M. Henning JENSEN.
- (3) Trois sièges de suppléants du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin du mandat de M. Hans Freddie Holmgaard MADSEN, M^{me} Tatiana SORENSEN et M. Ole B. SORENSEN.
- (4) Deux sièges de suppléants deviennent vacants à la suite de la nomination de M. Simon Mønsted STRANGE et M. Erik FLYVHOLM en tant que membres du Comité des régions,

¹ JO L 348 du 29.12.2009, p. 22 et JO L 12 du 19.1.2010, p. 11.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2015:

a) en tant que membres:

- M. Erik FLYVHOLM, *Mayor of Lemvig Municipality*
- M. Bent HANSEN, *Chairman of the Regional Council, Region Central Denmark*
- M. Simon Mønsted STRANGE, *Member of the City Council of Copenhagen*

et

b) en tant que suppléants:

- M. Anker BOYE, *Mayor of Odense Municipality*
- M^{me} Jane FINDAHL, *Councillor, Fredericia Municipality*
- M. Carl HOLST, *President of the Regional Council of the Region of Southern Denmark*
- M. Lars KRARUP, *Mayor of Herning*
- M. Michael ZIEGLER, *Mayor of Høje-Taastrup Kommune.*

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président
